



CALITOM collecte et traite environ 150 000 tonnes de déchets ménagers du territoire charentais. Il gère un centre de tri des emballages ménagers, un centre d'enfouissement des ordures ménagères, 3 points d'embauche pour la collecte, 28 déchèteries et une recyclerie. La collectivité coordonne aussi une politique ambitieuse de prévention et réduction des déchets.

Recrute AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SAISONNIERS (h/f)

A temps plein, du 01 juillet au 30 août 2024

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable chargé de la maintenance vous assurez l'entretien des espaces verts et participez occasionnellement à l'entretien des bâtiments, des voiries et des réseaux divers des sites de CALITOM, notamment des déchèteries. En équipe avec un agent permanent la plus part du temps, vous devez parfois travailler seul.

Respectant les consignes de sécurité, il est chargé de :

- la tonte des pelouses, le débroussaillage, la taille des arbres et arbustes, l'arrosage et le désherbage des plantations,
- l'entretien des bâtiments, clôtures, voies et réseaux, ainsi que du petit matériel et des outils.

COMPETENCES

Formation de niveau CAP-BEP dans les métiers de l'horticulture, des travaux paysager,

Expérience dans un emploi similaire souhaitée,

Sensibilité à l'éco entretien des espaces verts requise.

Etre titulaire du permis de conduire B véhicule léger depuis plus d'1 an et pouvoir conduire un véhicule utilitaire de 6m3.

Connaitre les techniques liées à l'entretien des espaces verts, les outils mécaniques utilisés, les modalités d'usage des produits phytosanitaires

Savoir travailler en équipe

Avoir de bonnes capacités physiques

Savoir se conformer aux règles d'exploitation et de sécurité et notamment porter les équipements de protection individuelle mis à disposition, respecter la signalisation, les procédures et modes d'emploi...

CACES 8 conduite de tracteur agricole de plus de 50cv et le permis EB seraient appréciés

CONDITIONS D'EXERCICES DES MISSIONS

Temps plein, organisé en semaines de 39 heures avec heures supplémentaires récupérées ou payées.

Poste situé au siège du Syndicat, ZE de la Braconne à MORNAC, déplacements fréquents dans le département. Contrat saisonnier du 1^{er} juillet au 30 août 2024

Horaires de travail : 8h30 – 12h30 et 14h00 - 18h00, modifiés en périodes de forte chaleur.

Rémunération : 13.15€ brut/heure + 10% d'indemnité de congés payés en fin de contrat. Remboursement frais de repas sur justificatif.

Postes à pourvoir du 01 juillet au 30 août 2024

Adresser lettre de candidature + CV au plus vite à :

M. Le Président de CALITOM - ZE de La Braconne - 19 Route du Lac des Saules – 16 600 MORNAC

Renseignements auprès de :

Alexis BLENEAU - Service RH 05.45.65.82.68 – recrutement@calitom.com